

Contrats d'infrastructures à Laval : conflit d'intérêts?

Animateur(s) : CÉLINE GALIPEAU

CÉLINE GALIPEAU (ANIMATRICE) :

- Après Montréal, des contrats d'infrastructures à Laval soulèvent des questions d'éthique.

JEAN ROBERGE (ADJOINT AU DIRECTEUR, VILLE DE LAVAL) :

On ne peut pas nier que ça... ça soulève un questionnement. O.K.? -

Après Montréal, c'est à Laval où des contrats importants de la firme Dessau et celles de l'entrepreneur en construction Tony Accurso suscitent de nouvelles questions. Après un relevé effectué par l'émission Enquête d'une série de cinq contrats octroyés au cours de la dernière année par l'administration municipale de Laval, on se demande si les deux firmes ne se sont pas mises en situation potentielle de conflit d'intérêts. Alain Gravel.

ALAIN GRAVEL (REPORTER, ANIMATEUR DE L'ÉMISSION ENQUÊTE) :

Tony Accurso est un des plus gros entrepreneurs en construction au Québec. Il nage en eaux troubles depuis qu'une de ses compagnies, Simard-Beaudry, a décroché le contrat du siècle à Montréal, celui des compteurs d'eau, où il est associé avec la firme d'ingénierie Dessau. Voilà que les deux firmes sont impliquées dans une nouvelle controverse, cette fois à Laval. Dessau a préparé les plans et devis en vue d'appels d'offres de contrats d'infrastructures totalisant 11 millions de dollars remportés par 2 filiales de Simard-Beaudry, la compagnie de Tony Accurso. Ce n'est pas tout. La surveillance des travaux a aussi été faite par Dessau. Ça signifie que Dessau, qui est partenaire d'affaires avec Tony Accurso à Montréal, surveille en même temps ses travaux à Laval, d'où la question de l'apparence de conflit d'intérêts. L'adjoint au directeur de Ville Laval, Jean Roberge, soutient que les deux groupes étaient les plus bas soumissionnaires. Mais on perçoit un certain inconfort.

JEAN ROBERGE (ADJOINT AU DIRECTEUR, VILLE DE LAVAL) :

On ne peut pas nier que ça soulève un questionnement. O.K.? Sauf que dans le processus que nous, on doit suivre, qui a été établi par le gouvernement, je pense qu'eux devront remettre en question.

ALAIN GRAVEL (REPORTER, ANIMATEUR DE L'ÉMISSION ENQUÊTE) :

Les deux firmes n'ont pas dévoilé leurs liens d'affaires dans les contrats de Laval, ce qui devrait être fait, selon le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Zaki Ghavitian. Est-ce qu'il aurait dû y avoir, dans ce cas-là, une déclaration d'intérêts?

ZAKI GHAVITIAN (PRÉSIDENT, ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC) :

Moi, je crois fortement que oui, mais si ça ne faisait pas partie des règles...

ALAIN GRAVEL (REPORTER, ANIMATEUR DE L'ÉMISSION ENQUÊTE) :

Selon monsieur Ghavitian, les choses doivent changer au sein des firmes d'ingénierie.

ZAKI GHAVITIAN (PRÉSIDENT, ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC) :

J'ai sonné quand même l'alarme pour dire que c'est le temps que les firmes de génie-conseil se donnent un code d'éthique.

CÉLINE GALIPEAU (ANIMATRICE) :

Alain, en fait, la compagnie Dessau reconnaît elle-même que la question d'apparence de conflit d'intérêts se pose.

ALAIN GRAVEL (REPORTER, ANIMATEUR DE L'ÉMISSION ENQUÊTE) :

Oui, les gens de Dessau nous ont refusé une entrevue à la caméra mais ils nous ont fait parvenir une longue lettre dans laquelle ils nous disent qu'avec les contrats de type clé en main, il y a et il y aura de plus en plus de regroupements entre firmes de génie-conseil et entrepreneurs en construction, ce qui effectivement pose la question de l'apparence de conflits d'intérêts. Dessau nous dit cependant que cette situation n'est pas spécifique à elle. L'Association des firmes de génie-conseil va tenir une consultation dans les premiers mois pour la publication éventuelle d'un guide de bonnes pratiques, et Dessau dit appuyer cette démarche.

CÉLINE GALIPEAU (ANIMATRICE) :

Mais ce n'est pas la fin de l'histoire.

ALAIN GRAVEL (REPORTER, ANIMATEUR DE L'ÉMISSION ENQUÊTE) :

Non. Demain, nous allons revenir avec le lien entre le politique et le génie au Québec.

CÉLINE GALIPEAU (ANIMATRICE) :

Merci beaucoup, Alain.

ALAIN GRAVEL (REPORTER, ANIMATEUR DE L'ÉMISSION ENQUÊTE) :

Au revoir.

© 2009 SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.